

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N° 185  
31 mai 2011

ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

## ***CDFN de la FSU : l'intervention des représentants du courant Front Unique***

### **Pour que soit brisée la coopération des directions syndicales, en particulier celle de la FSU, avec le gouvernement Sarkozy- Fillon.**

*Depuis la tenue du CDFN de la FSU des 24 et 25 Mai, Tron a démissionné de son poste de secrétaire d'Etat à la Fonction Publique. Mais la presse bourgeoise ne manque pas de saluer son bilan : blocage du point d'indice de la Fonction Publique entérinant la diminution massive du pouvoir d'achat des fonctionnaires, signature de l'accord « précarité » dans la Fonction Publique par l'essentiel des fédérations de fonctionnaires (CGT et FO) ; la direction de la FSU contrainte par de nombreux syndicats nationaux à ne pas signer indiquant à qui veut l'entendre et notamment au ministre que, quoique non signataire, elle est pour.*

*C'est plus qu'une coïncidence : quelques jours après cette signature, Châtel annonce le recrutement par Pôle Emploi de centaines de contractuels et vacataires. Les candidats font la queue au rectorat de Paris, traités comme du bétail (voir l'édifiant article du Monde du 28 Mai). Ainsi va la lutte « contre la précarité » telle que l'ont approuvée les directions syndicales. Dans le même temps, on apprend que réformant la réforme de la formation des maîtres, le gouvernement vient d'instaurer la maîtrise éducation par alternance. Parmi les différentes « formules » proposées, le mi-temps d'enseignement pour à peine plus de 500 euros par mois. Le prof à mille euros par mois ! Et on ne le répètera jamais assez : il y a à peine plus de deux ans, la direction de la FSU, celle du SNES se dressaient contre le mot d'ordre : retrait de la « réforme de la formation des maîtres » sous le prétexte que celle-ci, nous disait-on, élevait le niveau de qualification des enseignants à la maîtrise.*

*Le CDFN de la FSU a confirmé la volonté de la direction de la FSU de continuer dans cette voie. La direction de la FSU a annoncé sa participation au Conseil Supérieur de la Fonction Publique, dernière étape avant le passage au Parlement du projet de loi Fonction Publique qui entérine le recrutement direct en CDI dans la FP<sup>1</sup> ; elle sera présente partout et à tous les niveaux dans les « comités de suivi » pour sa mise en œuvre. Elle est d'ailleurs dans le comité de suivi de la contre - réforme des retraites, dans l'ensemble des instances de mise en œuvre de la politique gouvernementale.*

*Rien n'est d'ailleurs plus significatif que le rejet unanime par l'ensemble des autres courants de la motion demandant l'arrêt immédiat de l'intervention impérialiste et en premier lieu française en Libye. Du soutien grossier à celle-ci (U et A) à la version « radicale » de la justification de l'intervention (Emancipation demandait à l'impérialisme... d'armer l' « insurrection » contre Kadhafi), tous sont au moins d'accord pour estimer que ce sont les puissances impérialistes qui doivent décider du sort des peuples.*

*Aucune illusion ne doit être entretenue. Le soutien des appareils syndicaux, agrémenté de « journées d'action » bidon comme le 31 Mai sur les salaires ne sera pas rompu par la volonté de l'appareil syndical. Ce sont les travailleurs qui dans leur mouvement imposeront cette rupture. L'aggravation imminente de la crise du capitalisme (voir notamment la Grèce, le Portugal, l'Espagne) mettra inéluctablement cette rupture à l'ordre du jour. S'associer au combat de Front Unique, c'est préparer ensemble ces échéances.*

---

<sup>1</sup> Notons pour la petite histoire la position de Lefebvre, dirigeant de PRSI. PRSI s'est présenté pendant quelque temps comme le champion du combat contre la signature de l'accord précarité. Et puis patatras : voilà que la fédération des fonctionnaires FO signe l'accord – d'ailleurs dans la dernière période, FO signe tous les accords (retraites complémentaires, insertion des jeunes, assurance chômage)-. Du coup Lefebvre baisse d'un ton. Car les dirigeants de PRSI – POI étroitement soumis à l'appareil FO ne voudraient rien faire qui lui déplaît. Changement de ton : « *Je ne suis pas pour le boycott du Conseil Supérieur de la FP. Il faut qu'il y ait une voix qui s'exprime contre le projet de loi* ». Il s'agit donc désormais par la participation au CSFPE de permettre au gouvernement de franchir la dernière étape avant le Parlement, quitte bien sûr, de manière purement formelle à faire quelques phrases « contre ». Et lorsque le représentant Front Unique trace la voie d'un véritable combat contre la loi : Front Unique pour le retrait ! Et donc retrait de la signature de la CGT et de FO, ce crime de lèse majesté Mailly en est plus que Lefebvre n'en peut supporter : « *Tu travailles pour le ministre* », apostrophe t-il notre camarade.

Après la falsification des votes Front Unique, la déformation systématique dans le bulletin PRSI des interventions FU au BDFN et dans le CDFN, Lefebvre emprunte à l'arsenal du stalinisme pour calomnier les militants Front Unique : tant vaut l'orientation, tant valent les méthodes !

## **Intervention de Benoît Linqué dans le débat général, mardi 24 mai**

Le placement vendredi dernier de la dette de la Grèce en « territoire hautement spéculatif », et l'abaissement de la perspective de la note de crédit de l'Italie confirment le fait que, décidément non, la crise n'est pas finie. Le krach financier reste suspendu au-dessus de l'union européenne comme une épée de Damoclès.

C'est un fait majeur qui ne peut que renforcer la détermination des capitalistes et des gouvernements à leur service à durcir encore les coups qu'ils nous portent.

Le plan qui doit être mis en place au Portugal pour les 3 prochaines années en apporte une nouvelle confirmation dramatique : diminution des pensions, augmentation de la TVA, réduction massive des postes de fonctionnaires, diminution massive des budgets des hôpitaux etc.

Une dégradation sans fin de leurs conditions de vie, voilà ce que réserve le capitalisme en crise aux plus larges masses et en particulier à la jeunesse

Après la jeunesse grecque, italienne et anglaise, c'est au tour de la jeunesse espagnole d'entrer en mouvement contre la situation insupportable qui lui est faite : en particulier, un taux de chômage touchant 45% des moins de 25 ans

De manière significative, ce mouvement est né à la fois en dehors des syndicats espagnols et contre leur politique de collaboration forcenée avec le gouvernement Zapatero, c'est ce que révèle le porte-parole de la plate-forme, « Une vraie démocratie maintenant » : « la société espagnole a attendu, peut-être trop patiemment, que les syndicats fassent leur travail mais en signant le pacte social (1), ils ont hypothéqué le futur de millions d'espagnols. **Nous les considérons autant responsables de la situation actuelle que les politiques** ».

Alors, il faut être clair : ce que dit ce jeune homme sur l'Espagne vaut pour la France.

**Depuis janvier 2009, les dirigeants syndicaux ont cogéré la crise main dans la main avec Sarkozy au sein d'une intersyndicale fixant comme cadre de son action » les lois du marché** ». Cette orientation en défense du capitalisme et de Sarkozy est encore montée d'un cran ces dernières semaines. En effet, profitant du désarroi des travailleurs suite à la défaite sur les retraites dont les dirigeants syndicaux portent l'entière responsabilité, ces derniers, FO en tête, fourbissent sans retenue aucune leurs stylos pour signer des accords tous azimuts avec le MEDEF et le gouvernement :

- signature d'un accord sur les retraites complémentaires qui valide le recul de l'âge de départ à la retraite
- signature de la nouvelle convention sur l'assurance chômage qui prévoit la baisse des cotisations patronales
- signature d'un accord sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en réalité une nouvelle mouture de l'alternance

-Et, enfin, cerise sur le gâteau, signature par la CGT et FO d'un accord sur la précarité dans la fonction publique, **dont l'objectif central est d'engager la substitution du statut par le cdi comme voie d'accès à la fonction publique**

A cette floraison de signatures que le journal patronal « les Echos » décrit comme un « printemps du dialogue social », **il faut opposer une orientation de combat contre le gouvernement Sarkozy-Fillon**

Combattre ce gouvernement, cela implique d'abord de rompre le silence complice qui règne dans les rangs syndicaux au sujet de l'intervention impérialiste en Libye qui depuis hier est entrée dans une nouvelle phase, avec l'envoi d'hélicoptères de combat. La responsabilité de la FSU est de se prononcer pour l'arrêt immédiat de cette intervention, à commencer par les opérations françaises .

La nécessité du combat contre le gouvernement se pose également de manière urgente sur une autre question, celle des salaires, question vitale pour la grande majorité des travailleurs et de leurs familles.

La seule façon à même de garantir durablement le pouvoir d'achat face à la montée de l'inflation, c'est de mettre en avant la **revendication de l'échelle mobile des salaires, revendication qui porte en elle la nécessité de l'affrontement avec le gouvernement Sarkozy-Fillon.**

Voilà pourquoi elle ne figure pas dans le texte d'appel à la nouvelle journée d'action du 31 mai dont toute l'orientation est axée sur le terrain du dialogue social et de la supplique inoffensive adressée au gouvernement.

Et, comme souvent, la forme rejoint le fond : le communiqué intersyndical n'appelle pas clairement à la grève, mais à « des rassemblements, à des manifestations délocalisées ou sectorielles » qui ne peuvent qu'émettre le potentiel de combat des fonctionnaires contre le gouvernement et sa politique de baisse de leurs salaires

Dans ce dispositif constitué par un dialogue social en continu ponctué de journées d'action sans perspectives ni réelles revendications, la seule brèche ouverte fut l'impossibilité pour la direction de la FSU de signer l'accord sur la précarité.

C'est bien pour cette raison que jusqu'à présent, celle-ci a cherché à dissimuler cette non-signature comme une maladie honteuse, comme une insulte au « syndicalisme responsable » dont elle se réclame

Le communiqué en date du 13 avril est un modèle de « syndicalisme responsable » contrarié : la direction de la FSU y explique les raisons pour lesquelles elle aurait dû signer cet accord, et annonce qu'en conséquence elle veillera à ce que certaines de ses dispositions s'appliquent !

**Il y a au contraire urgence à tirer jusqu'au bout les conclusions du vote émis par le bureau national du 28 mars**

Le gouvernement vient en effet de présenter un projet de loi sur la précarité dans la fonction publique qui non seulement reprend dans son intégralité l'accord signé par les dirigeants de la CGT et de FO mais qui en plus y ajoute des articles sur la mobilité et sur l'application de la contre-réforme des retraites, en particulier le passage à la limite d'âge portée à 67 ans

La responsabilité de la FSU n'est pas d'agir dans les faits comme si elle avait effectivement signé l'accord sur la précarité, **sa responsabilité est au contraire de prendre appui sur le point de rupture que constitue sa non-signature pour engager le combat contre le projet de loi gouvernemental.**

Dans cette perspective, deux conditions s'imposent :

- premièrement, il faut que ce CDFN se prononce pour le retrait pur et simple du projet de loi sur la précarité et rejette toute concertation dans ce cadre.
- deuxièmement, pour que les conditions d'un combat unitaire soient réunies, il est nécessaire que la FSU s'adresse à la CGT et à FO afin qu'elles fassent de même, ce qui implique qu'une campagne soit menée à leur endroit pour qu'elles retirent leur signature de l'accord sur la précarité

C'est l'orientation que défendra le courant Front Unique durant ce CDFN

(1) : pacte « social », produit de 98 jours de négociations et signé le 2 février par Zapatero, le patronat et les secrétaires généraux de l'UGT et des Commissions ouvrières (CCOO). Cet accord politique comprend pour l'essentiel le report de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, une baisse des pensions, la poursuite du démantèlement de la Fonction Publique et des privatisations, la remise en cause de la négociation collective et du code du travail

## **Intervention de Denis Dutheil, mercredi 25 mai (motion Livret Personnel de Compétence)**

Camarades

Actuellement, pour de nombreux collègues, la position des syndicats au sujet du Livret Personnel de Compétence, se pose de manière urgente.

La validation du LPC est imposée aux enseignants du primaire et constitue la base des évaluations en CE1 et CM2.

Au collège, la validation du LPC en 3<sup>ème</sup> devient obligatoire pour l'obtention du brevet.

Dans de nombreux établissements, la volonté de résistance des enseignants s'exprime, en témoigne la position du conseil national du SNUipp des 17 et 18 mai où la majorité s'est prononcée pour appeler les équipes enseignantes à ne pas remplir ce Livret Personnel de Compétences.

Des camarades ont rappelé à quel point cette nouvelle conception de l'enseignement est inique.

Du côté des élèves, de la jeunesse, en particulier la jeunesse ouvrière, c'est un décervelage à grande échelle qui est en marche. Ce livret s'oppose à la logique des savoirs et des diplômes. L'objectif poursuivi est la liquidation des qualifications reposant sur des diplômes nationaux au profit de la notion d'employabilité.

Avec un livret de compétences numérisé, il s'agit de réinstaurer une sorte de livret ouvrier de sinistre mémoire qui permettrait aux patrons d'individualiser les salaires car le profil des compétences ne serait jamais le même. Allons-nous accepter ce fichage systématique de la maternelle à l'université ?

De plus, le gouvernement en imposant aux enseignants de compléter une multitude de cases pour chacun de ses élèves veut les transformer en simples agents d'exécution et en auxiliaires de sa politique de concassage de l'enseignement public.

Du côté des enseignants, c'est également la déqualification qui est à l'ordre du jour.

Dans le dispositif ECLAIR, la référence ne sera plus le programme mais le socle commun ; et le socle commun au collège est trans-disciplinaire. Qu'est-ce qui est visé ? Les compétences disciplinaires et des disciplines elles-mêmes (musique, arts plastiques...) qui sont amenées à disparaître avec l'objectif d'accroître la polyvalence déjà entamée et d'organiser la montée des enseignants du primaire vers le collège ? C'est la remise en cause des statuts et des qualifications.

Cela accompagne la casse générale de l'enseignement public et les dizaines de milliers de suppressions de postes successives.

Voilà ce qui est au cœur de cette nouvelle attaque et ce que veut généraliser le gouvernement.

En l'état actuel des choses, il n'y a pas de position claire de la part de la FSU.

Le texte action soumis au CDFN apporte son soutien « aux initiatives » des personnels.

Les enseignants sont ainsi livrés à eux-mêmes. Cette orientation ne peut qu'aider le gouvernement à faire avaler ses directives.

La responsabilité du CDFN aujourd'hui est d'exiger le retrait pur et simple du livret de compétences et d'appeler nationalement les enseignants à ne pas le renseigner.

### **Motion Front Unique Livret Personnalisé de Compétence**

Le gouvernement entend généraliser le livret de compétences dès la rentrée en imposant de plus une numérisation de son contenu. L'évaluation par compétences consiste en particulier à substituer à un enseignement des connaissances et des savoirs, un ensemble de savoir-faire et de savoir-être. L'objectif poursuivi est la liquidation des qualifications reposant sur des diplômes nationaux au profit de la notion d'employabilité. Avec un livret de compétences numérisé de la maternelle à l'université, il s'agit de réinstaurer une sorte de livret ouvrier du XXI<sup>ème</sup> siècle qui permettrait aux patrons d'individualiser les salaires car le profil des compétences ne serait jamais le même. De plus, le gouvernement en imposant aux enseignants de compléter une multitude de cases pour chacun de ses élèves veut les transformer en simples agents d'exécution et en auxiliaires de sa politique de concassage de l'enseignement public.

**Le CDFN de la FSU, réuni le 24 et le 25 mai 2011, exige le retrait pur et simple du livret de compétences et appelle les enseignants à ne pas le renseigner.**

**Il demande aux syndicats nationaux concernés de se prononcer dans ce sens.**

*Pour : 12 Contre : 67 Abst : 4 NPPV : 34*

## **Intervention d'Olivier Rougerie, mercredi 25 mai (motion projet de loi fonction publique)**

En présentant le 17 05 11 son projet de loi sur la fonction publique, le gouvernement entend poursuivre ses attaques contre le statut général de la fonction publique (présentation CSPE 14 juin puis adoption à l'automne). Il peut s'appuyer pour cela sur les directions syndicales puisqu'une grande partie de ce projet reprend le protocole dit sur la « résorption de la précarité » signé le 31 mars dernier par les directions de la CGT et de Force Ouvrière.

Ce projet de loi n'est en rien un plan de titularisation. C'est un outil pour substituer aux procédures de titularisation actuellement en vigueur le recrutement massif de contractuels en CDI, répondant aux souhaits de Sarkozy en 2007: « *il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré* ». Cela aggrave la politique de suppression de postes. On passerait d'une FP de fonctionnaires à une FP de contractuels (sous CDI ou CDD d'ailleurs !).

Mais le texte est aussi un couteau à plusieurs lames puisqu'il comporte des chapitres sur le licenciement des fonctionnaires, sur le dialogue social ... et sur l'application de la contre-réforme des retraites dans la FP, en reculant la limite d'âge de 65 à 67 ans pour les non titulaires.

Camarades, ce qui est demandé aux organisations syndicales à travers ce projet de loi, c'est de boire jusqu'à la lie la coupe des contre-réformes !

Le projet de loi est donc d'une violence inouïe contre le statut de la FP

Dans cette affaire, la direction de la FSU est engagée :

- D'une part, le vote du bureau national du 28 mars est un point d'appui afin de réaliser le FU des organisations syndicales pour le retrait du projet de loi.

- D'autre part, il ne peut être question, conformément à cette position, de prétendre amender aujourd'hui un texte, rejeté lors du BDFN.

Le CDFN doit donc, sans ambiguïté, dénoncer le projet de loi. La FSU n'a pas eu le mandat pour signer le protocole : elle n'a pas de mandat pour négocier ce texte réactionnaire. La défense des statuts exige au contraire de le combattre.

Et s'il s'agit vraiment de se battre pour une vraie titularisation des collègues précaires, alors la revendication, c'est l'arrêt des suppressions de postes, la création des postes nécessaires. Au contraire, Tron, le maître d'œuvre du protocole, a annoncé il y a peu une aggravation de cette politique !

Le CDFN doit :

- se prononcer **pour le retrait pur et simple du projet de loi FP.**
- Indiquer dès maintenant que la FSU **ne participera à aucune concertation** sur le projet de loi, à **commencer par le CSFPE du 14 juin qu'elle boycottera.**
- **Appeler les organisations CGT et FO à retirer leur signature** du protocole « précarité » et à reprendre la même position sur le projet de loi.

C'est sur une telle orientation que la FSU doit se présenter lors des élections professionnelles dans la perspective de rassembler un maximum de personnels contre la politique destructrice du gouvernement.

C'est ce que propose le courant FU.

### **Motion Front Unique : Projet de loi Fonction publique.**

Le CDFN considère le projet de loi « *relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique ...* » comme un instrument visant à la destruction du statut général de la Fonction publique.

Conformément au vote du BDFN du 28 mars dernier de refuser de signer le protocole « précarité » dans la Fonction publique, le CDFN de la FSU réuni les 24 et 25 mai 2011 décide :

- d'exiger **le retrait pur et simple du projet de loi.**
- de refuser toute concertation sur ce projet, et donc de boycotter le CSFPE du 14 juin.

La FSU s'adresse aux fédérations syndicales de fonctionnaires CGT et FO pour qu'elles fassent de même et donc **qu'elles retirent leur signature du protocole « précarité »** dans la fonction publique.

*Pour : 8 Contre : 82 Abst : 4 NPPV : 14*

## **Intervention d'Yvon Breda, mercredi 25 mai (motion Libye)**

Depuis le 19 mars, le gouvernement Sarkozy-Fillon consacre 1 à 2 millions d'euros chaque jour à bombarder la Libye. Le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1973 qui cautionne cette guerre à la demande pressante de Sarkozy – quelques mois après l'élection d'un représentant de Kadhafi au sein de sa prétendue commission des « droits de l'Homme ». Les forces françaises que Sarkozy n'a pas pu dépêcher au secours de Ben Ali, le gouvernement les emploie aujourd'hui à bombarder Tripoli.

A l'Assemblée Nationale, on a entendu un concert de louanges et de démonstrations de soutien à Sarkozy, sous prétexte qu'il s'agirait de « soutenir l'insurrection » de la Cyrénaïque. Du côté des organisations syndicales, silence dans les rangs. Sarkozy a pu bénéficier d'un climat d'union nationale.

Pas un mot non plus sur le fait qu'au moment même où la première bombe s'abattait sur la Libye, l'armée saoudienne alliée de Washington et de Paris intervenait à Bahreïn, siège de la Vè flotte américaine. Aujourd'hui pourtant, il n'est plus question d'insurrection, ni en Libye ni à Bahreïn – sauf lorsque des dirigeants de l'insurrection de Bahreïn sont déférés devant un tribunal d'exception.

La vérité, c'est que la guerre en Libye participe d'une opération globale des grandes puissances pour la reprise en main de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Elle va de pair avec le soutien apporté aux appareils d'Etat issus des dictatures en Tunisie et en Egypte, le soutien financier et militaire au gouvernement Lieberman-Netanyahu réaffirmé par Obama, le cadennassage du peuple palestinien sous la mystification du prétendu « droit international ».

La perspective qui se dessine aujourd'hui en Libye, c'est après le départ en catimini de Kadhafi, la mise en place d'un régime à la botte des grandes puissances, vertébré par les anciens piliers du régime de Kadhafi. Ce sont eux qui se rassemblent aujourd'hui derrière la façade du « Conseil National de Transition » : ils changent de trottoir, mais pas de métier. Nettement, crûment, l'impérialisme français fait la guerre pour assurer son accès au pétrole libyen et la poursuite de la politique anti-immigration assurée par Kadhafi dans les termes les plus barbares.

Le rôle du mouvement ouvrier, c'est de dénoncer la mystification selon laquelle ceux qui soutenaient hier les dictateurs – les impérialistes, leur assemblée mondiale l'ONU – pourraient intervenir pour faire autre chose que défendre le système d'exploitation et de pillage que les soulèvements en Tunisie et en Egypte remettent en cause. La place du mouvement ouvrier est aux côtés des insurgés, pas des « solutions » criminelles préconisées par la Maison Blanche ou l'Elysée.

Rien ne justifierait que la FSU continue de laisser libre cours aux opérations de brigandage de Sarkozy et consorts en Libye. Elle doit exiger l'arrêt immédiat et sans conditions de l'intervention en Libye. Elle doit également s'adresser aux partis et syndicats du mouvement ouvrier pour qu'ils reprennent cette exigence.

### **Motion Front Unique Libye**

Le CDFN de la FSU se prononce pour l'arrêt immédiat et sans condition de l'intervention impérialiste en Libye, à commencer par les opérations françaises.

La FSU s'adresse aux autres syndicats et partis du mouvement ouvrier (CGT, FO, UNEF, PS, PCF...) pour qu'ils en fassent de même.

*Pour : 4 Contre : 68 Abst : 18 NPPV : 26*

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....Prénom :.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante: Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd.

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

email : [mel@frontunique.com](mailto:mel@frontunique.com)